

Le Mot du Maire

Chers Amis,

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2005, en mon nom, au nom de mes adjoints et du Conseil Municipal.

je vais, comme à l'accoutumée, vous rappeler les réalisations 2004 et vous faire part des projets de cette année.

Réalisations 2004 :

- Enfouissement des réseaux dans le quartier « St Pierre-La Garenne »*
- Démarrage du Plan Local d'Urbanisme qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols.*
- Réfection de la voirie et travaux d'assainissement des eaux pluviales rue du Parc (derrière le parc du Château)*
- Mise en conformité et remise en état de la cloche et des sonneries à l'église.*
- Illuminations pour les fêtes de fin d'année. A ce sujet, je remercie toutes les personnes qui ont décoré et illuminé leur habitation pendant cette période.*
-

Projets pour 2005

- Accorder une subvention pour les sinistrés de l'Asie du Sud-Est ; le montant en sera fixé lors de la prochaine réunion du Conseil.*
- Terminer le P.L.U.*
- Continuer les travaux de voirie en coopération avec la Communauté de Communes « Seine-Bord »*
- Poursuivre l'Etude sur l'Assainissement des Eaux Pluviales de la résidence St Aignan, avec la réalisation de la partie la plus urgente.*
- Lancer une étude pour les travaux extérieurs de l'église*
- Maintenir 2 classes dans notre commune. Je viens de recevoir un courrier de l'Inspection Académique qui envisage la suppression d'une classe et le regroupement pédagogique avec une autre commune. Je compte sur les parents ayant des enfants en âge d'être scolarisés à Martot pour les faire inscrire au plus tôt dans l'Ecole de leur village.*

Voilà, chers amis, les projets que j'espère voir se réaliser en 2005. Je termine en vous précisant que vous serez toujours les bienvenus à la mairie où l'équipe municipale se tient à votre disposition pour vous venir en aide et vous apporter tous les renseignements dont vous avez besoin.

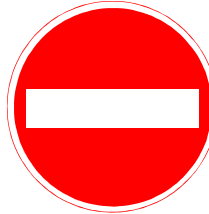
Bonne et heureuse Année 2005

ON EN PARLE

SENS UNIQUE RUE DE LA GARENNE:

A la suite des travaux réalisés par les Services du Département pour une meilleure sécurité sur la route départementale N°321, la rue de la Garenne aura un seul sens de circulation : accès de la route départementale N° 321 vers le village.

Un panneau « voie sans issue » sera placé à l'intersection de la rue de la Garenne avec la ruelle conduisant à la place de la Garenne et un panneau « sens interdit » au carrefour avec la Route Départementale N° 321.



ELAGAGES :

Le maire rappelle aux habitants qu'ils sont tenus d'élaguer leurs arbres



à l'aplomb de leur clôture bordant les voies publiques.

Ces travaux devront être réalisés avant le 15 février 2005. si cela n'était pas fait, la Commune se réserve le droit de faire exécuter les travaux à leurs frais.



RECENSEMENT DE POPULATION



Damien BELLIERE

Madame, Monsieur,

Le recensement de population est réalisé maintenant à partir de nouvelles règles. En ce qui concerne les petites communes :

- Elles seront recensées tous les 5 ans.
- Toutes les communes ne sont pas recensées la même année.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques a désigné notre commune pour un recensement en 2005.

Entre le 20 janvier et le 19 février, vous allez donc avoir la visite de Monsieur Damien BELLIERE qui a été chargé par le Conseil Municipal de réaliser le recensement de population.

Je vous prie de lui réserver le meilleur accueil et je me tiens à votre disposition à la mairie ou au 02.35.81.58.59 pour toute information ou tout renseignement complémentaires.

M. COMBES Jean-Paul, Coordonnateur de l'Enquête de Recensement

Pour les Anciens

Les Colis de Noël et des Rois ont été distribués aux Anciens par les membres du C.C.A.S..

Une somme de 90 Euros (590.F) sera versée courant janvier sur le compte des personnes du 3ème âge pour l'achat de combustibles. (Un versement par foyer).

ON EN PARLE

Spectacle de fin d'année.

Le 17 décembre 2004, la commune avait invité petits et grands à accueillir le Père Noël.

Avant le passage de ce dernier et après un chant interprété par les enfants de l'école, le public a pu assister à un bien joli spectacle.

La compagnie « Djembé Percussions » a présenté « Le Jardin aux Calebasses », un savoureux mélange de musiques, de danses et de chants d'Afrique.

A l'issue de ce spectacle, le Père Noël a distribué ses friandises aux enfants et les adultes se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Félicitations aux diplômés de la Médaille d'Honneur du Travail

PROMOTION DU 1er JANVIER 2005

Échelon Argent : *Philippe FIQUET*

Échelon Vermeil : *Claude DUBOST*
Martine SAUVAGE

Échelon Grand Or : *Robert CHAMPION*

AIDE AUX SINISTRÉS D'ASIE

La mairie se charge de collecter et de transmettre vos dons aux Associations Humanitaires suivantes :

- Rotary Club
- Croix Rouge Française
- Croix Rouge Internationale
- Médecins du Monde
- Secours Catholique
- Secours populaire
- UNICEF

Seul, les dons par chèques libellés à l'ordre d'une de ces Associations seront acceptés par la mairie.

Vous pouvez également transmettre vos dons directement à l'une de ces Associations.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

REPAS DU 3ème AGE

La date du repas offert aux Anciens de la Commune a été fixée au dimanche
6 mars 2005

Collecte des déchets recyclables

Quand sortir les sacs « bleus » : le même jour que celui des ordures ménagères mais tous les 15 jours (exemple : 24/01, 7/02, 21/02, 7/03, 21/03, ect...). Il est conseillé de sortir ces sacs la veille au soir du collecte. Reportez-vous au calendrier réalisé par le S.Y.G.O.M.

Rappel : des conteneurs à verre, à papier et à huiles usagées sont à votre disposition à proximité du parking de la salle des fêtes et un conteneur à verre est situé près de la station d'épuration.

Le tri sélectif contribue à réduire les coûts de destruction des ordures ménagères et à protéger notre environnement.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite aux demandes d'autorisation présentées par la Société Parisienne des Sablières en vue de prolonger et de modifier les conditions d'exploitation d'une carrière et d'une station de transit de produits minéraux solides à Criquebeuf sur Seine et de régulariser une installation de traitement de granulats à Martot et à Criquebeuf sur Seine, une enquête publique se déroulera du 28 janvier au 28 février 2005. Pendant cette période, les dossiers seront consultables à la mairie de Martot le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h30 et les éventuelles observations pourront être formulées sur les registres ouverts à cet effet. Un commissaire-enquêteur viendra à la mairie de Martot le vendredi 4 février et le jeudi 17 février 2005 de 9h à 12h et recevra les éventuelles déclarations verbales concernant ces dossiers.

ON EN PARLE

Du nouveau au centre de loisirs !

Depuis son appartenance à la Communauté de Communes « SEINE BORD », il devenait important d'harmoniser le fonctionnement du centre « Les Fripouilles » avec ceux des centres intercommunautaires. Depuis janvier 2005, le tarif du prix de journée (fixé en fonction des revenus et de la Caisse d'Allocation Familiale) prend en compte le repas, les sorties et l'accueil du matin au soir. Pour les personnes non domiciliées à MARTOT mais dont l'activité professionnelle est exercée sur la commune, la tarification est fixée à 8,69 Euros.

Enfin, les personnes extérieures à la communauté de communes paieront 12,20 Euros par jour.

Au niveau des horaires de fonctionnement : le centre ouvre désormais à 7h30 le matin et ferme à 18h30 le soir, les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Attention, les inscriptions demi-journées seront facturées « journée complète » Les règlements sont à adresser à la trésorerie de PONT DE L'ARCHE.

Pour plus, d'informations, contacter le service jeunesse au 02 35 79 12 75

L'action périscolaire !

L'accueil périscolaire, compétence de la Communauté de Communes changera bientôt de tarification. En effet, le projet de créer un forfait accueil matin et/ou soir facturé 1,00 € devrait bientôt voir le jour.

Rappelons que l'action périscolaire vise à développer l'intérêt éducatif de ce service, pour cela, un agent d'animation diplômé assure l'encadrement des enfants et propose de nombreuses activités manuelles, ludiques, sportives...

Rénovation du château

Depuis décembre 2004, le château de MARTOT bénéficie de nombreux travaux de réfection à l'intérieur comme à l'extérieur.

Après l'annexe, c'est au château de s'offrir une cure de jouvence.

Fin 2005, il sera en mesure d'accueillir les différents services de la Communauté de Communes « SEINE BORD » : administratifs, techniques, la gestion des services d'aide à domicile et de la jeunesse.

ÇA S'EST PASSE A MARTOT ...

Le Noël des Fripouilles

En cette fin d'année 2004, le centre de loisirs « Les Fripouilles » a connu un fort succès sur ces deux semaines d'ouverture.

Les activités menées étaient nombreuses : confection d'un traîneau de Noël, organisation de rencontres sur le thème de Noël avec les centres de « Les DAMPS, MONTAURE, ALIZAY » En effet, à l'occasion des fêtes, les enfants ont fabriqué une quantité importante d'objets pour les échanger lors du troc de Noël organisé à MONTAURE.

Delphine, Damien et Barbara n'ont pas manqué de dynamisme et d'originalité pour offrir aux enfants des vacances bien remplies.

Fidèle à ses rendez-vous, le père Noël est venu saluer tous les enfants des centres de loisirs intercommunautaires à la salle des fêtes de MARTOT le mercredi 22 décembre. Ce jour là, les enfants ont assisté à une représentation de qualité de la troupe « sabot à feu » puis ont dégusté les chocolats offerts et les gâteaux confectionnés par « les ados » de l'annexe.

Au sujet des ados

Une vingtaine de jeunes (dont 2 Martotais) sont venus participer aux activités organisées à l'annexe du château : l'intervention de Géraldine a permis aux jeunes de s'initier à la sculpture sur pierre, le plâtre où les talents de certains ont été confirmés !

La réalisation d'un journal des jeunes aura favorisé la cohésion du groupe : reportages, photographies, témoignages des ados... Ce bulletin illustré de nombreuses images est un outil de communication et d'informations sur les activités de l'annexe. Il sera disponible en Mairie dès sa parution prévue pour le mois de janvier.

Un autre projet qui a su mobiliser les jeunes est celui des papiers cadeaux. En effet, afin d'autofinancer certaines actions, les jeunes et leurs animateurs ont entrepris d'offrir leurs services aux clients du « super U » à IGOVILLE pour l'emballage de leurs cadeaux. Un peu plus de 600 Euros ont pu ainsi être récoltés et serviront à financer un projet d'été.

Félicitations à César, Vanessa, Philippe et tous les adolescents courageux qui ont adhéré à cette action.

ÇA S'EST PASSE A MARTOT ...



SOUVENIRS

Lors du 60ème anniversaire de la Libération de Martot, Marc GUERINOT a réalisé un film vidéo d'une durée de 24 mn et en a offert un exemplaire à la commune. Avec son consentement, nous vous proposons d'en avoir un exemplaire en déposant à la mairie un DVD vierge compatible avec votre lecteur (soit DVD-R ou DVD+R). Vous serez prévenu pour récupérer votre DVD après enregistrement.

Important : Ce film n'est pas enregistrable sur un CD en raison de son volume.

La collecte de sang organisée le 28 décembre 2004 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 134 donneurs dont 21 personnes accomplissaient ce geste pour la 1ère fois. Lors de cette collecte, 8 dons de plasma ont été réalisés.

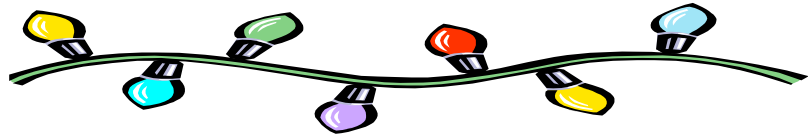
Ce qu'il faut savoir sur le don du sang :

Les échantillons qui sont prélevés lors du don seront analysés et feront l'objet de plusieurs contrôles. Si une anomalie était détectée, vous seriez prévenu directement par l'établissement de transfusion sanguine.

Les prochaines collectes de sang, à la salle des fêtes de Martot, sont programmées pour les mercredis **23 février** et **11 mai 2005**.

Cette année, vous pouvez décider de sauver des vies.

ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Après l'embellissement floral et saisonnier de la commune, le conseil municipal a fait illuminer en partie les rues de la commune. Cette initiative a été fortement appréciée par les habitants.

A noter également que de nombreuses propriétés avaient fait l'objet de magnifiques décorations extérieures.

Félicitations et Bravo à Tous.

10 janvier

Jour



Bien qu'ayant eu lieu à Elbeuf, c'est en cette matinée que **Madame Thérèse DUGARD** a été entourée de sa famille pour fêter ses **102 ans**.

Photo d'archives du 18 janvier 2003

AU PROGRAMME

Déjà les vacances !

Les centres de loisirs de CRIQUEBEUF/MARTOT et de l'annexe ouvriront leurs portes du 7 février 2005 au 18 février 2005.

Actuellement, les équipes travaillent sur leur programme d'activités.

Rappelons que le centre « Les Fripouilles » accueille les enfants de 4 à 13 ans de 7h30 à 18h30 dans l'ancienne classe maternelle située derrière la mairie de CRIQUEBEUF SUR SEINE. Delphine MORELLE, directrice du centre de loisirs répondra à vos questions au 02 35 81 40 41.

César AGRA, directeur de l'annexe propose aux jeunes de 13 à 17 ans de venir participer aux activités culturelles, artistiques, sportives, ludiques organisées avec les « ados ». Le rassemblement des jeunes ouvre de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Informations auprès de César AGRA au 02 35 87 89 97.

Tour de Normandie 2005

Les passages des coureurs cyclistes sont prévus pour le mercredi 23 mars à 14h20 et à 15h10, à Martot.

Chasse aux oeufs



Cette année encore, l'équipe municipale et la commission C.C.A.S. sera au rendez-vous tant attendu des enfants et de leurs familles le matin du samedi 26 mars dans le parc du château de Martot.

Les enfants âgés jusqu'à 12 ans pourront participer à cette traditionnelle chasse aux œufs.

Venez nombreux !

AU CONSEIL

COMMUNE DE MARTOT

AU CONSEIL MUNICIPAL

Recensement de population

Le recensement de population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2005. M. Jean-Paul Combes est nommé coordonnateur communal et M. Damien Bellière Agent recenseur.

Logiciels pour la Mairie

Le Conseil Municipal examine l'offre de logiciels « Horizon Villages » faite par la société JVS Mairistem. Considérant l'intérêt que présente cette offre dans le domaine de la diversité, de l'assistance et de l'accompagnement à l'utilisation, il donne son accord à cette acquisition d'un coût de 1980 €, sensiblement équivalent au coût de l'abonnement annuel aux logiciels actuels.

Subvention complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale :

Vote d'une subvention complémentaire de 2000 € pour couvrir les dépenses 2004.

Espaces verts

Accord sur le devis de 2 360 € pour l'aménagement d'un espace vert près de la station d'épuration.

Assainissement

Décision de confier à un organisme la mission de consulter des bureaux d'Etudes pour le plan d'épandage des boues de la station d'épuration. Coût estimé 5 000 € subventionnable à 80 %. Des remarques sont faites concernant l'intérêt qu'il y aurait à envisager de trouver des solutions permettant de concentrer les boues afin de réduire dans de larges proportions le volume de stockage.

Modification des statuts de la Communauté de Communes « Seine-Bord »

Accord sur les nouveaux statuts qui prennent en compte les compétences « assainissement non collectif » et « Gestion des Centres de Loisirs et Centres de Vacances ».

Spots d'éclairage

Achat de 12 spots pour l'éclairage des tableaux situés sur la scène lors de l'exposition de peintures. Coût 1 109 €.

Questions diverses :

- **Eaux pluviales St Aignan :** Décision de lancer une étude préliminaire pour des travaux devant permettre l'écoulement des eaux pluviales de la résidence St Aignan vers le prolongement de la rue du Parc.
- **Protection contre la foudre :** Proposition du Maire pour l'installation d'un paratonnerre sur l'église coût : 6 811 €. Proposition non acceptée par le Conseil : coût trop élevé.
- **Illuminations :** décision de réaliser dans les principales rues des illuminations festives pour la fin de l'année. Mise en place, location et enlèvement réalisés par la Sté Lesens.
- **Assainissement :** Une étude récente transmise à la mairie par les services du Département indique que des eaux pluviales sont déversées dans le réseau d'assainissement des eaux usées. Le Conseil rappelle aux habitants que cela est interdit. Des vérifications seront réalisées prochainement.
Pas d'augmentation du tarif du m³ d'eau pour l'assainissement, si ce n'est l'indexation annuelle automatique.
- **Travaux salle communale :** Réunion prochaine de la Commission travaux pour arriver à finaliser le projet de travaux de mise en conformité électrique.
- **Garderie :** Une modification des horaires et du coût est à l'étude au niveau de la Communauté de Communes pour harmoniser le fonctionnement des différentes garderies des communes concernées. Les parents d'élèves seront informés des nouvelles dispositions dès que la décision nous aura été notifiée.
- **Enrobés place de la Garenne :** Des défauts ont été constatés après la réalisation des enrobés place de la Garenne. La correction de ces anomalies est à l'étude.
- **Maison en ruines :** Le conseil décide d'intervenir auprès du propriétaire d'une maison en ruines en raison des problèmes de sécurité qui peuvent en découler.



AMICALE ÉCHOS

RAPPEL des ACTIVITÉS

23 octobre 2004 : l'Amicale a réuni 59 personnes dont 20 enfants pour assister à la parade d'Halloween à Disneyland.

20 novembre 2004 en matinée : Les concours de coinchée et de dominos ont été prisés respectivement par 20 et 18 participants.

27 novembre 2004 : Participation de l'Amicale au Marché de Noël avec le traditionnel stand du « vin chaud » dont le succès est devenu incontestable.

8 janvier 2005

En matinée et à l'issue des vœux du Maire, l'Amicale a offert la galette des Rois.

En soirée, les concours de coinchée et de dominos se sont déroulés en présence de 80 joueurs.



Concours du 20/11/2004

ACTIVITÉS PRÉVUES

6 février 2005 à 14 h : Super Loto de l'Amicale à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13 h.

ATTENTION : aucune réservation de places ne sera prise par les organisateurs.

5 mai 2005 : 14^{ème} Foire à Tout. Les dates de permanences pour les réservations d'emplacement seront communiquées ultérieurement.

21 et 22 mai 2005 : Voyage au Luxembourg.
Quelques places sont disponibles. S'adresser à *J.C. GOUJON* avant le 31 janvier 2005.

28 mai 2005 : Après midi sportif et soirée pique nique.

A noter sur votre agenda : L'après midi et la soirée pique nique initialement prévue le 21 mai ont été reportées au 28 mai en raison du voyage au Luxembourg.

MARCHÉ DE NOËL



Les préparatifs

Les visiteurs ont pu apprécier la diversité et la qualité des produits exposés et faire des acquisitions pour les fêtes de fin d'année.



Vue extérieure



Choix difficile

Parmi les exposants, la coopérative scolaire a tenu son stand et procédé à la vente de pâtisseries et de pizzas « maison ».

A l'extérieur, on pouvait acquérir du saucisson, des pâtes à sel et déguster le traditionnel « vin chaud » pour se réchauffer alors que les enfants ont pu s'initier à l'équitation en compagnie du Père Noël.



Autour du tonneau

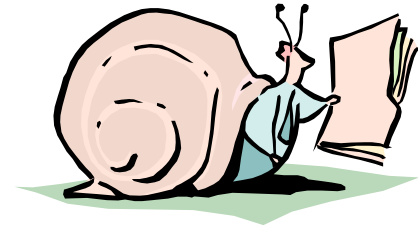


Un petit tour à dos d'âne

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

CASSOLETTE D'ESCARGOTS AU CHABLIS

Pour 4 personnes



Ingrédients :

- . 1 boîte de 4 douzaines d'escargots de calibre très gros
- . 150 g de champignons de Paris coupés en morceaux
- . 150 g de cèpes coupés en morceaux
- . 40 cl de Chablis
- . 50 cl de fond de volaille
- . 2 échalotes hachées
- . 1 gousse d'ail
- . 20 g de beurre
- . 2 cuillères à soupe de persil haché
- . 3 cuillères à soupe de crème fraîche
- . sel, poivre

* Dans une sauteuse, faire fondre les échalotes et le beurre avec les escargots.

* Ajouter le Chablis, le fond de volaille, les champignons et les cèpes.

* Faire mijoter 10 minutes.

* Ajouter la crème fraîche et l'ail.

* Laisser mijoter encore 5 minutes ; rectifier l'assaisonnement.

* Servir dans une casserole avec un peu de persil haché.

Temps de cuisson : 15 minutes.

Bon appétit ! ! !

Stéphanie

Echos scolaires

Les textes sont écrits, illustrés et tapés par les élèves de
C.E.2, C.M.1, C.M.2 sur les ordinateurs de l'école.

PROJET CLASSE DE MER

Classe des grands :

Cette année nous irons à Angoulin sur Mer (17) à côté de La Rochelle.
Le séjour aura lieu du 21 au 31 Mai 2005.

Les CMI/CM2 de l'école de Criquebeuf feront le séjour avec nous.

Nous allons étudier : les poissons, les algues.... Voir l'aquarium....

La maîtresse Joëlle Hivert a préparé un projet.

Le conseil Général a accepté le projet et donnera 70% du prix du séjour.

Soirée Paëlla.

*Les parents et les enseignantes organisent une
soirée Paëlla à la salle des fêtes de Martot :*



Samedi 26 Février 2005.

Cette soirée, c'est pour avoir de l'argent pour la coopérative mais aussi pour bien s'amuser, manger, rire...

Inscrivez - vous, venez nombreux !!!



Rencontres sportives



L'école participera à des tournois sportifs.

Cross des grands samedi 22 janvier Forêt de Bord aux Damps .
Cross des petits samedi 29 janvier à Igoville.

Rencontres de sports collectifs et d'athlétisme, prévues en avril et en juin.

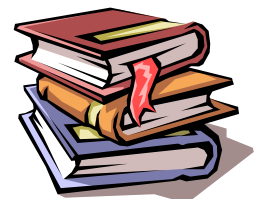


Théâtre



Nous allons aller voir une pièce qui s'intitule «le petit chaperon rouge»... mais ce n'est pas ce que vous pensez. Avant nous avons vu une pièce « la chasse aux snarks ». Nous irons également voir une autre pièce « quand les poules auront deux dents ». L'école s'est abonnée pour 3 spectacles au théâtre de Louviers.

Les incorruptibles



Classe des grands

Nous allons voir l'illustrateur d'un livre à Pont de l'Arche avec la classe de Criquebeuf.

Nous allons le rencontrer le mardi 18 Janvier 2005.

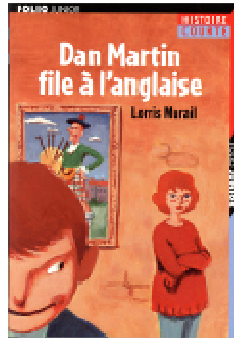
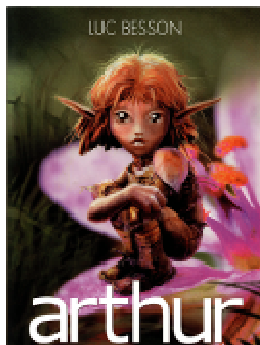
L'illustrateur s'appelle Eric Héliot.

Le livre qu'il a illustré c'est « A la folie, plus du tout » de Thomas Scotto.

Classe des petits

Ils iront à Val de Reuil rencontrer un auteur le 25 février 2005 après-midi.

Lire, ça m'intéresse!



« **Dan Martin file à l'anglaise** » est un roman très sympathique à lire selon ses envies qui raconte l'histoire d'une correspondance franco-anglaise.

Mais petit Hic, notre cher dan Martin (héros de cette histoire) se trouve embarqué dans une affaire de trésor de famille et vu le niveau d'anglais de notre héros, tout ceci ne s'annonce pas très facile! Enfin.... Un ouvrage pour les apprentis détectives au talent sans frontières !!! (à partir de 10 ans)

Une saga croustillante et envoûtante à dévorer sans attendre :
Vous avez deviné ?

Et bien, ce sont les 3 romans de Luc Besson :

- Arthur et les minimoyes,
- Arthur et la cité interdite

Et sorti en novembre, le début d'une nouvelle péripétie :

- Arthur et la vengeance de Maltazard.

Cette série est vraiment très simple à lire et on a vraiment du mal à décoller le livre des mains (à partir de 12 ans).

En résumé, c'est l'histoire d'un jeune garçon (Arthur) qui veut sauver la maison de sa grand-mère car celle-ci va bientôt être rachetée par un promoteur.

Mais Arthur ne l'entend pas de cette oreille et compte bien retrouver le trésor de son grand-père caché dans le jardin.

Malheureusement, son ancêtre a disparu il y a très longtemps à la suite d'un safari « interplanétaire ».

Un voyage au pays des minimoyes s'annonce !!



Adeline

Le saviez-vous ?



Vous voulez vous projeter en l'an 5765 ou reculer en 1425 ? Inutile d'inventer une machine à remonter le temps... Il suffit de visiter des pays qui utilisent d'autres calendriers que le nôtre.

Avant 1582 on égrenait les jours suivant le calendrier julien, du nom de Jules César. Chaque année était découpée en 12 mois, correspondant à 365 jours et 6 heures, soit 12 minutes de plus que le temps mis par la Terre pour tourner autour du Soleil. Mais, après 1500 ans, le calendrier Julien avait pris plus de 10 jours d'avance par rapport à la course du Soleil ! Les années étaient donc trop longues et les saisons légèrement décalées.

Le pape Grégoire XIII décide alors d'avancer de 11 jours les agendas. On s'endort le 4 octobre 1582 et on se réveille le matin du 15 octobre. Ce nouveau calendrier est appelé « calendrier grégorien » en hommage au pape.

Aujourd'hui, le système grégorien ordonne le temps dans le monde entier. Pourtant, certaines civilisations ou religions continuent d'appliquer leur propre calendrier.

- les chrétiens comptent les années depuis la naissance présumée de Jésus-Christ, il y a 2005 ans.
- l'année zéro du calendrier musulman débute le 16 juillet 622, date à laquelle le prophète et fondateur de l'Islam, Mahomet, a fui La Mecque pour échapper à ses ennemis et répandre sa religion.
- Le calendrier juif commence en 3761 avant Jésus-Christ, à la date supposée de la création du monde et des hommes. Donc l'année en cours est 5765.
- Le calendrier japonais repart à zéro à l'avènement de chaque nouvel empereur. Ils sont en l'an 17 qui a commencé avec le règne d'Akihito en 1989.

Tous ces calendriers diffèrent par leur date d'origine, mais aussi par la manière de calculer une année. Le calendrier grégorien s'attache au cycle du Soleil, tandis que le calendrier musulman se calque sur le cycle de la Lune (29 jours). Ils ne sont donc pas en 2005 mais en 1425.

J'ai descendu dans mon jardin.

Au jardin, chaque semis, chaque plantation, chaque coup de bêche ou de sécateur doit venir à son heure.

Dans chaque numéro de « COM. INFOS », vous trouverez sous forme de calendrier les tâches essentielles à accomplir.

	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Arbres, arbustes et haies	Continuer les plantations hors gel. Planter les haies et rabattre les anciennes. Tailler les arbustes après floraison.	Planter les haies à feuilles caduques et persistantes. Désherber et ameublir le sol au pied des arbustes. Recouvrir la terre nue de compost, tourbe, terreau ou écorces. Faire un apport d'engrais pour soutenir la reprise de végétation.	Poursuivre la plantations des sujets en conteneurs en hydratant la motte et le trou avant la mise en place. Tasser au pied en formant une cuvette et arroser abondamment. Tailler les bruyères d'hiver. Rabattre les arbres qui ont fini de fleurir. Arroser par temps sec.
Balcons et terrasses	Préparer les jardinières. Planter de gros sujets en association avec des touffes de fleurs (pensées, primevères...) Désherber et nettoyer les bacs. Laver tuteurs et pots à l'eau javellisée.	Planter des arbustes prêts à fleurir (rhododendron, forsythia...) Associer des plantes hautes ou persistantes à des touffes fleuries renouvelables. Planter les bulbes d'été (bégonia...) et recouvrir le sol de plants fleuris (myosotis...).	Planter les fleurs en godets. Préparer les futurs décors, nouveaux bacs, tuteurs... Prévoir les jardinières aromatiques (ciboulette, thym...) Pour les jardinières d'ombre, préférer impatientes, fougère ou bégonia tubéreux. Semer les annuelles rustiques.
Fleurs	Préparer les surfaces libres. Bêcher et faire un apport d'engrais de fond. Commencer les semis sous châssis et en terrines. Bouturer les chrysanthèmes simples à grandes feuilles. Prévoir les plantations. Commander graines et bulbes.	Démarrer les dahlias dans du sable ou de la tourbe humide. Planter les bulbes quand le sol est réchauffé. Repiquer les jeunes plants en godets ou en terrines et les mettre à l'ombre. Semer les annuelles à l'abri en pots ou en mini serre. Nettoyer les massifs et arroser au besoin. Lutter contre les limaces et escargots.	Planter les fleurs en godets et les bulbes. Essayer les taches denses monochromes très flatteuses. Semer les annuelles en place (souci, bleuet, capucine, nigelle...) Repiquer et pincer les jeunes pousses préparées sous abri. Traiter contre les limaces.
Fruits	Finir les plantations et tuteurer. Achever les traitements d'hiver à l'huile jaune. Traiter pêchers et nectarines contre la cloque à l'aide d'un fongicide. Tailler et éliminer les déchets. Biner au pied des arbres pour éliminer les mauvaises herbes.	Planter les fraisiers à gros fruits. Changer les plants tous les 2 à 3 ans. Finir les plantations avant la floraison. Nettoyer, et biner le verger. Faire un apport de fumure. Tailler : vignes, poiriers, pommiers, petits fruitiers ainsi que les pêchers dès que les boutons de fleurs sont roses. Protéger du gel les sujets en espalier.	Arroser par temps sec, surtout les jeunes plantations. Bassiner le feuillage si le vent le dessèche (attention à ne pas mouiller les fleurs). Vérifier les attaches et ligatures.
Légumes et plantes aromatiques	Bêcher et préparer le sol. Par beau temps, découvrir les légumes sous abri. Planter ail, oignon et échalote. Semer sous châssis carottes et radis.	Planter ail, échalote et pommes de terre germées. Semer sous châssis salades, choux, persil... Faire tremper dans l'eau les graines de fèves et pois une nuit. Semer en ligne. Sous abri chauffé, semer tomates, melons...	Semer en place betteraves, choux, épinards, radis... Butter les pommes de terre. Planter et abriter sous tunnels les tomates. Biner, désherber, sarcler et arroser régulièrement les jeunes plantations.
Pelouses	Traiter contre les mousses et mauvaises herbes.	Scarifier et aérer le gazon. Faire un apport d'engrais sur sol humide.	Commencer à tondre ras et souvent. Passer un désherbant sélectif 3 jours avant la tonte et supprimer les déchets traités.
Rocailles et jardins aquatiques	Désherber, griffer et planter les nouvelles vivaces en godets. Avec le redoux, nourrir les poissons. Nettoyer les bords de l'eau.	Installer les éléments aquatiques du jardin (bassin, fontaine, ruisseau cascade...) Nettoyer le bassin et changer l'eau au 3/4. Désherber et griffer le sol de la rocaille. Au besoin, la réagencer.	Traiter contre les limaces. Désherber, biner et nettoyer par temps sec. Planter les espèces aquatiques rustiques et faire un apport d'engrais spécial bassin. Isoler les feuilles rampantes au sol à l'aide d'une couche de gravillons.
Rosiers	Continuer les plantations. Tailler, arquer et palisser, reformer la silhouette des plants.	Terminer les plantations et pailler le sol nu. Tailler les rosiers en aérant le centre. Traiter contre les parasites et maladies.	Désherber et maintenir le sol propre. Faire un apport d'engrais, de fumier ou de compost. Arroser par temps sec.

Comme évoqué dans le « COM. INFOS » n° 14, vous pouvez vous adresser à Mme Claudine TASSEL pour avoir des conseils de jardinage sur certaines plantes.

Proverbe : En avril ne te découvre pas d'un fil.

... Et vous trouvez ça drôle ?

Dans le train, le contrôleur dit à une vieille dame :

- « Votre billet est pour Bordeaux. Or ce train va à Nantes.

- C'est très ennuyeux, grommelle la voyageuse.

Et ça arrive souvent au chauffeur de se tromper comme ça ? »

Pourquoi est-ce que les poules pondent des œufs et que les coqs ont des ailes ?

Parce que que les poules ont besoin d'eux et les coqs ont besoin d'elles.

MOTS CROISÉS *par Monique CAILLOU*

Horizontalement :

- 1- bien de chez nous
- 2- vaut de l'or - extrémité
- 3- cachée – il faut être au moins bilingue pour comprendre
- 4- profiter de ce que l'on a
- 5- te marres – en bouche un coin
- 6- pris pour un gogo
- 7- expert en « spaghettis »
- 8- de gauche

Verticalement :

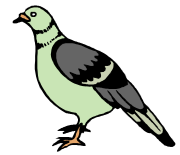
- A- du terroir
- B- douillette
- C- son coup peut préparer un bel avenir
- D- promenade – un anglais
- E- travaillent pour notre miel
- F- drame japonais – travaille dur
- G- qu'il est doux de s'y glisser – matière de silence
- H- utiles à la canicule

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2			■					
3						■		
4								
5				■				
6							■	
7						■		■
8								

Solution en page 20



EXPOSITION D'AVICULTURE les 13 & 14 FEVRIER 2005



L'Entente Avicole de Martot fête sa 20^{ème} exposition et toutes ses dents ! je crois même que quelques jeunes ont poussé. C'est une belle Société ou les amis avicoles paraissent heureux de se retrouver, que demander de mieux.

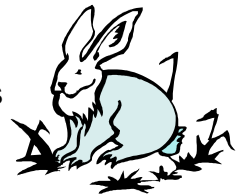
Quoi de plus agréable, pour un Président, que de souhaiter la bienvenue :

- à des éleveurs passionnés débutants ou chevronnés qui nous confient leurs animaux pour un long week-end. Pour la plupart d'entre eux, participer à une exposition, c'est se confronter aux autres éleveurs au grand jour, c'est aussi annoncer des prétentions bien légitimes, eu égard aux soins et attentions prodigués à leurs protégés depuis des mois.
- à des visiteurs qui par hasard ou parce que le virus de l'élevage les gagne, viennent se détendre dans nos allées, et découvrent ou retrouvent les odeurs, les chants, les regards de nos amis animaux de basse cour, encagés pour quelques jours, mais qui retrouveront très vite les espaces souvent fort bien aménagés dans lesquels ils ont grandi.

Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous pour tous les échanges cordiaux et efficaces qui ne manqueront pas de trouver leur place. C'est en effet un moment privilégié, pour nous, de vous faire découvrir ce qui constituait, il n'y a pas si longtemps, la nature, et l'harmonie de nos campagnes.

L'EXPOSITION :

Une exposition permet de regrouper des éleveurs amateurs de toutes les régions, et de primer les sujets qui se rapprochent le plus du standard.



LE DEROULEMENT :

- organisation de l'exposition : catalogue, disposition des cages, plan de la salle.
- montage des cages et des accessoires.
- arrivée des animaux.
- jugement des sujets par des juges officiels, le vendredi après midi.
- ouverture de l'exposition le vendredi matin aux enfants du centre aéré, au public à partir du samedi matin 8 heures jusqu'à 20 heures et le dimanche de 8 h à 18 h.
- Possibilité d'acquérir des animaux de races pures lors de l'exposition.
- dimanche remise des récompenses aux éleveurs à partir de 17 heures 30 en présence des personnalités de la commune et du département.
- Ensuite délogements des animaux par les éleveurs et démontage des cages.

LE JUGEMENT :

Chaque race a son standard et le juge le suit scrupuleusement, il remplit des fiches de jugement qui donne le prix obtenu et les aspects positifs et négatifs des sujets. Les jugements apportés servent aux éleveurs afin de travailler et d'améliorer leur cheptel.

Ces jugements permettent une classification par éleveur, et parmi ceux-ci sont décernés des Grands Prix d'Exposition, des Grands Prix d'Honneur, et le Prix de la Municipalité, qui sont les prix principaux, ensuite un classement à lieu suivant le résultat de chaque éleveur.

Cette année les enfants de l'école de Martot, participeront à un concours de dessins ou compositions, sur le thème des animaux (poules lapins pigeons) et les meilleurs seront primés avec remise de récompenses par l'organisation.

Les dessins seront exposés lors de l'exposition, afin que le public puisse apprécier les dons de nos jeunes.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX – l'entrée est gratuite pour tous.

Luc BELLIERE - Président de l'entente Avicole de Martot.

LES Z'ANNONCES

A vendre :

Machine à coudre électrique
« SINGER » sur meuble
avec programmation par
cames.

Prix : 30 euros à débattre.

Tél : 02 35 77 35 19



A vendre :

Ordinateur (PC + écran) et Scanner

Prix : 50 euros

Tél : 02 35 77 26 70

le soir après 20h

Solution des mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	N	O	R	M	A	N	D	S
2	A	U	■	A	B	O	U	T
3	T	A	P	I	E	■	V	O
4	U	T	I	L	I	S	E	R
5	R	I	S	■	L	U	T	E
6	E	N	T	O	L	E	■	S
7	L	E	O	N	E	■	O	■
8	S	E	N	E	S	T	R	E

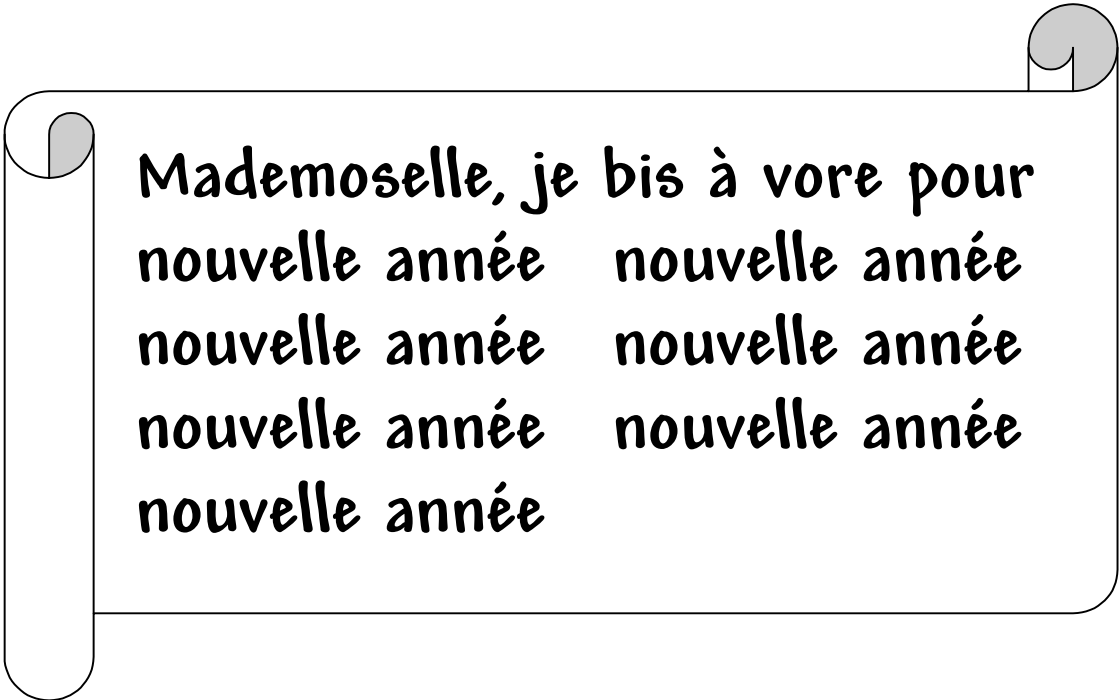
Faites nous parvenir vos petites annonces.

La parution est gratuite.

JEU - CONCOURS

Pour débiter l'année 2005, nous vous proposons de déchiffrer ce message.

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses et une bouteille de champagne sera remise au gagnant.



Veuillez découper et déposer votre bulletin - réponse dans la boîte aux lettres de la mairie :

avant le 15 février 2005.

✂

Bulletin – réponse du jeu - concours « COM. INFOS n° 15 »

Nom et prénom :

Adresse :

Message :

.....

.....

✂

20ème SALON D'HIVER

Ce salon a réuni 84 peintres (qui ont exposé 333 tableaux), 4 ateliers ou écoles de peinture, l'école de Martot et 2 sculpteurs.

Un public nombreux est venu apprécier les œuvres des artistes dans la salle des fêtes qui ressemblait à une galerie d'art.

Cette année, le thème de « la fête » a inspiré 24 peintres qui ont réalisé des œuvres très appréciées.



« Quiétude »
Prix
« HUILE »
décerné à
Pierre
BIGNON

Le coup de cœur
de l'équipe de rédaction
« Com-Infos »

11 prix ont été attribués par le jury

PALMARES :

Prix « Huile » : Pierre BIGNON
Prix « Aquarelle » : Marie Claude RENOULT
Prix « Autres Techniques » : Katherine BLONDEL
Prix du Jury : Patrice BORDRON
Prix du Thème : Anne Marie GUILLEMAN
Prix de la Municipalité : Laurent MOTTE
Ecole RIBREAU : Jean Claude NATIER
Ecole Régis BOUFFAY : Lucie DEFROMERIE
École MOUSSE de St Aubin : Danièle OGER
Atelier 43 d'Elbeuf : Christian DELAUNAY



Le bouquet de roses
de Michel KOENIG



Prix du Thème décerné à
Anne Marie GUILLEMAN

*Félicitations aux enfants de l'E-
cole de Martot pour leur partici-
pation à la 20ème exposition.*



Prix du Jury décerné à
Patrice BORDRON
Pour l'ensemble de ses sculptures



« Composition »
Prix de la Municipalité décerné à
Laurent MOTTE

COM'INFOS vous présente ses meilleurs voeux pour 2005



Remise des prix aux lauréats

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



Vœux du maire et remise des diplômes du travail



Arbre de Noël



Vernissage de la
20ème exposition
de peinture



Le public pendant le vernissage



Concours de
dominos et de
coincée



Réunion de l'Association
« Ti'Toine »